

NOVOCERAM : L'ENGAGEMENT ECOLOGIQUE

Le premier fabricant français de carrelage certifié Ecolabel et ISO 14001

Novoceram, fabricant français de céramique depuis 1863, est la première entreprise céramique de France dont l'ensemble de la gamme est certifiée Ecolabel et seul fabricant français de carrelage à avoir obtenu la certification ISO 14001 pour son système de management environnemental.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le **respect de l'environnement** est l'une des **valeurs** les plus authentiques de **Novoceram**, fabricant français de céramiques depuis 1863, comme en témoignent les importantes **certifications** obtenues au fil des ans. Outre le respect de la législation en vigueur, l'entreprise adopte un **système de gestion environnementale volontaire certifié ISO 14001**, un système de gestion de l'énergie certifié ISO 50001 et un système de mesure des performances en matière de durabilité des produits et des processus certifié ISO 17889-1.

ISO 17889-1 : Novoceram est le premier fabricant français à être certifié **ISO 17889-1:2021**, une norme qui définit universellement la durabilité pour les carreaux et les matériaux de pose. Cette norme sans précédent est unique dans le monde des matériaux de construction pour lesquels il n'existe que des certifications génériques et non spécifiques.

Novoceram a obtenu cette certification en répondant à des critères stricts d'évaluation environnementale, économique et sociale. Ces résultats permettent à Novoceram de proposer à ses clients des carreaux garantis comme étant respectueux de l'environnement, des personnes et du territoire.

ISO 14001 : Novoceram est le seul fabricant français de carrelage à avoir obtenu la certification **ISO 14001**, une norme qui établit les exigences relatives au **système de management environnemental** et qui impose une **amélioration continue des performances en matière d'environnement**. Cet aboutissement récompense les importants investissements de Novoceram dans l'outil de production pour réduire les consommations énergétiques et d'eau, et l'amène vers des objectifs toujours plus exigeants. Pour les atteindre, des procédures ont été mises en place à tous les niveaux de l'entreprise - de l'usine aux bureaux - pour contrôler et diminuer l'impact de son activité sur l'environnement. Aujourd'hui, la quasi-totalité des déchets crus sont recyclés en interne et la production des déchets cuits a baissé de **38% entre 2007 et 2014**. La poussière de silice en suspension dans l'air ambiant de l'usine a diminué de **88% entre 2004 et 2013** dans les secteurs les plus exposés. Enfin, de

INFORMATIONS ET ENTRETIENS : Notre bureau de presse, toute l'équipe Novoceram et la direction sont à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires ou pour un entretien au sujet des stands, des produits ou de la société. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : pressoffice@novoceram.fr

nombreuses améliorations ont été apportées au niveau de la gestion des ressources naturelles : la consommation en eau par mètre carré produit a diminué de **57% entre 2007 et 2014** et les consommations par mètre carré en gaz ont diminué de **6% entre 2007 et 2014**.

ECOLABEL : L'**Ecolabel** est une marque européenne de qualité écologique créée en 1992 par la Communauté Européenne pour garantir le **respect de l'environnement d'un produit tout au long de son cycle de vie**, de la sélection des matières premières jusqu'à l'élimination finale, en passant par le procédé de fabrication et la distribution. Les critères écologiques sont déterminés dans le but de n'accorder la certification qu'à **30% maximum des produits disponibles sur le marché**.

Novoceram est la première des entreprises françaises de céramique à avoir obtenu, pour toutes ses collections qu'elle produit, la certification Ecolabel. La décision de faire certifier ses produits est née de la volonté de la société de s'engager auprès de ses clients pour démontrer qu'elle croit à la possibilité de concilier développement industriel, amélioration de la qualité de vie et écologie.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, des actions concrètes ont été menées à plusieurs niveaux :

- **une meilleure gestion des déchets** et des **contrôles des consommations énergétiques**.
- intensifier les **essais des carreaux en laboratoire** afin de vérifier qu'ils ne polluent pas l'environnement de l'utilisateur.
- en ce qui concerne **la sélection des matières premières**, un document technique complet et une étude d'impact ont été demandés à tous les fournisseurs de **matières premières de la masse**. Ceux qui ne répondaient pas aux exigences des directives européennes ont été peu à peu supprimés. Même si les critères Ecolabel demandent seulement de limiter l'utilisation de produits CMR (Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques), Novoceram a fait le choix d'aller plus loin et d'**éliminer complètement de ses formules tous les composants des émaux contenant du plomb, du cadmium ou de l'antimoine** de façon à ne garder que **100% des matières premières « propres »**.

La démarche pour obtenir l'Ecolabel a engendré de grandes modifications dans la façon de travailler à l'usine, et a conduit à des analyses et des études fines ainsi que de nombreux essais. C'est un investissement important mais non quantifiable compte tenu du temps et de l'énergie humaine qu'il nécessite.

LEGISLATION EUROPEENNE ET FRANCAISE POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : En dehors de l'Ecolabel et de la certification ISO 14001, qui sont des démarches volontaires, Novoceram est soumise à d'autres contrôles stricts liés au fait que son site est une **ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) soumise à autorisation**. Pour cette raison l'usine doit se conformer à l'Arrêté Préfectoral en vigueur, qui synthétise les exigences réglementaires en termes d'environnement, et suivre des critères de gestion portant sur quatre grands thèmes :

- **Le bruit et les vibrations** : dont la loi détermine les seuils à respecter

INFORMATIONS ET ENTRETIENS : Notre bureau de presse, toute l'équipe Novoceram et la direction sont à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires ou pour un entretien au sujet des stands, des produits ou de la société. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : pressoffice@novoceram.fr

- **La pollution atmosphérique** : les taux de poussières et de fluor doivent être inférieurs aux seuils fixés par la législation comme certifié par les contrôles effectués tous les ans par un laboratoire indépendant accrédité.
- **La pollution des eaux** : la consommation d'eau est contrôlée et aucune eau industrielle ne doit être rejetée dans le milieu aquatique, et les eaux pluviales et de ruissellement sont soumises à la réglementation en vigueur
- **Les déchets** : tous les déchets doivent être triés et une traçabilité doit exister

Pour en savoir plus sur la société et découvrir toutes les **certifications** de Novoceram, rendez-vous sur **notre site** ou sur notre page **Facebook**.

INFORMATIONS ET ENTRETIENS : Notre bureau de presse, toute l'équipe Novoceram et la direction sont à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires ou pour un entretien au sujet des stands, des produits ou de la société. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : **pressoffice@novoceram.fr**

NOVOCERAM : L'ENGAGEMENT ECOLOGIQUE

Le premier fabricant français de carrelage certifié Ecolabel et ISO 14001

INFORMATIONS SYNTHETIQUES

ECOLABEL

LICENCE:	IT/021/001
COLLECTIONS CERTIFIÉES :	41
CATALOGUE OFFICIEL ECOLABEL :	http://ec.europa.eu/ecat/ (écrire « Novoceram » dans le champ de recherche)

ISO 14001

CERTIFICAT :	59283-2009-AE-ITA-SINCERT (par Det Norske Veritas)
CHAMPS D'APPLICATION :	Production de carreaux céramiques en grès cérame et monocuisson à travers les phases de broyage, atomisation, pressage, décoration et cuisson

LA SOCIÉTÉ

L'histoire de **Novoceram** commence en **1863** à **Saint-Vallier-sur-Rhône (26)**. Avec ses 4 millions de m² de **production annuelle**, 40 millions d'euros de **chiffre d'affaires**, 90.000 m² de **surface** et 170 **employés**, la société est aujourd'hui un des plus importants producteurs français du secteur céramique. Première entreprise céramique de France dont l'ensemble de la gamme a été certifiée **Ecolabel**, elle est la seule à avoir obtenu la certification **ISO 14001** pour son système de management environnemental. **Novoceram** fait partie depuis l'année 2000 du groupe italien **Gruppo Concorde**.

INFORMATIONS ET ENTRETIENS : Notre bureau de presse, toute l'équipe Novoceram et la direction sont à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires ou pour un entretien au sujet des stands, des produits ou de la société. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : pressoffice@novoceram.fr